



# La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)



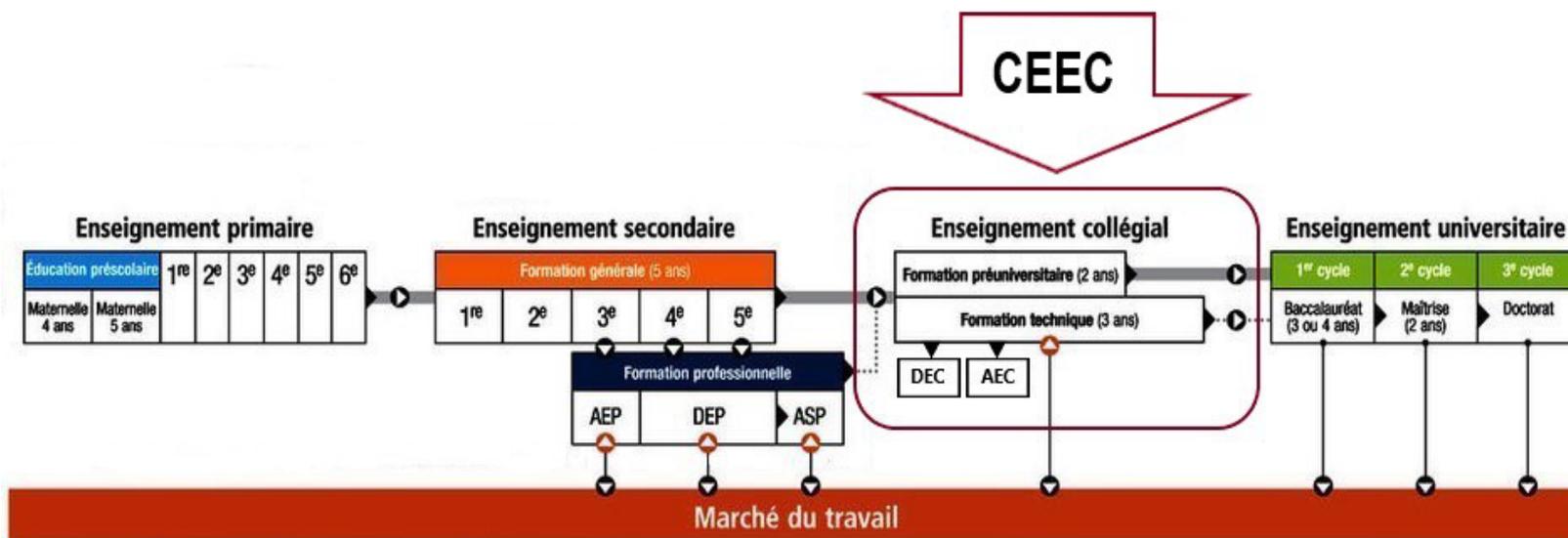
Denis Rousseau  
1<sup>er</sup> février 2024



# Plan de la présentation

- Le système scolaire québécois
- La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
- Opérations d'évaluation de la Commission
  - Évaluation d'efficacité potentielle
  - Évaluation d'efficacité réelle
- Relations internationales

# Le système scolaire québécois



AEP: Attestation d'études professionnelles • DEP: Diplôme d'études professionnelles • ASP: Attestation de spécialisation professionnelle

Note: Les programmes de formation professionnelle mènent à l'exercice de métiers spécialisés ou semi-spécialisés.

DEC: Diplôme d'études collégiales

AEC: Attestation d'études collégiales





# Contexte de création

- Le renouveau pédagogique (1993) : Un enseignement collégial mis à jour et adapté aux besoins de la société québécoise.
  - Mise en place de l'approche par compétences;
  - Définition des objectifs et standards par le Ministère;
  - Mise en œuvre des programmes par les collèges.
- Accroissement de l'autonomie des collèges.
- Renforcement du dispositif d'évaluation externe par la création d'une commission mandatée pour « évaluer ».

Pour une description détaillée du contexte, voir l'avis du Conseil supérieur de l'éducation « [Les collèges après 50 ans : regard historique et perspectives](#) » (section 1.2.3).

# Cadre législatif et réglementaire

- Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (RLRQ, chapitre C-32.2)
- Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel: obligation de se doter d'un plan stratégique incluant un plan de réussite (RLRQ, chapitre C-29, art. 16.1)
- Loi sur l'enseignement privé (RLRQ, chapitre E-9.1)
- Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) : obligation de se doter de politiques (PIEA et PIEP) et d'en assurer l'application (RLRQ, chapitre C-29, r. 4, art. 24 et 25)

# Mission et mandat

## Mission

- Contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et en témoigner

## Pouvoirs

- de vérification ; de recommandation ; déclaratoire

## Mandat

- Évaluer les politiques institutionnelles des collèges et les plans stratégiques et de réussite des cégeps et des collèges privés subventionnés ;
- Évaluer l'application des politiques et des plans institutionnels, ainsi que la mise en œuvre des programmes d'études.

# Approche

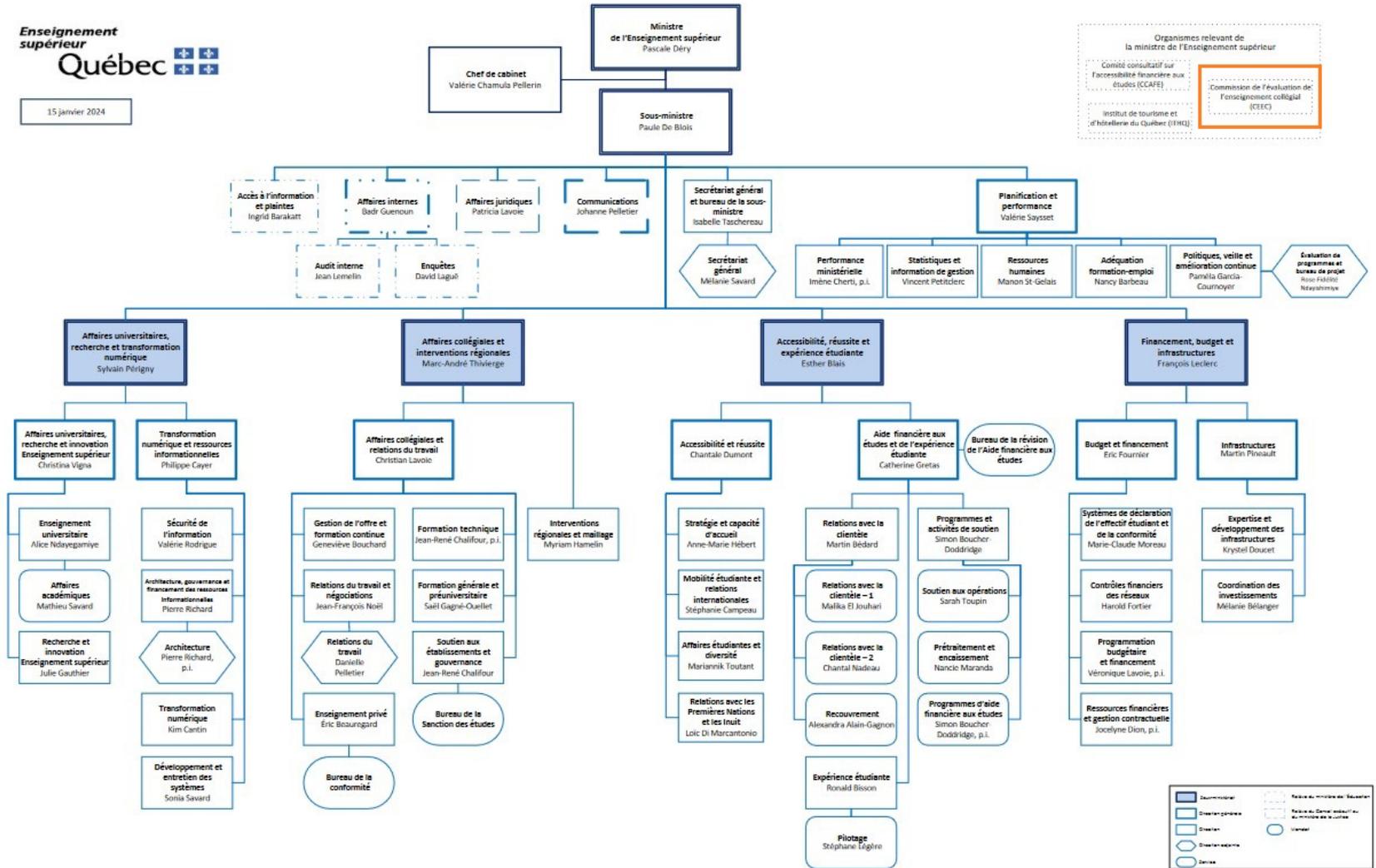
## Approche

- **Autonomie de fonctionnement** : Choix des évaluations et des modalités (production de cadres de référence et d'outils, formation et accompagnement, veille stratégique);
- **Contribution d'intervenants externes** : Comités de visite, experts, comité de lecture et membres du comité de liaison ;
- **Reconnaissance externe** de l'*International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE)* : 2<sup>e</sup> Certification 2021-2026
- **Adhésion au réseau francophone** des agences de qualité pour l'enseignement supérieur (FrAQ-sup)

## Équipe

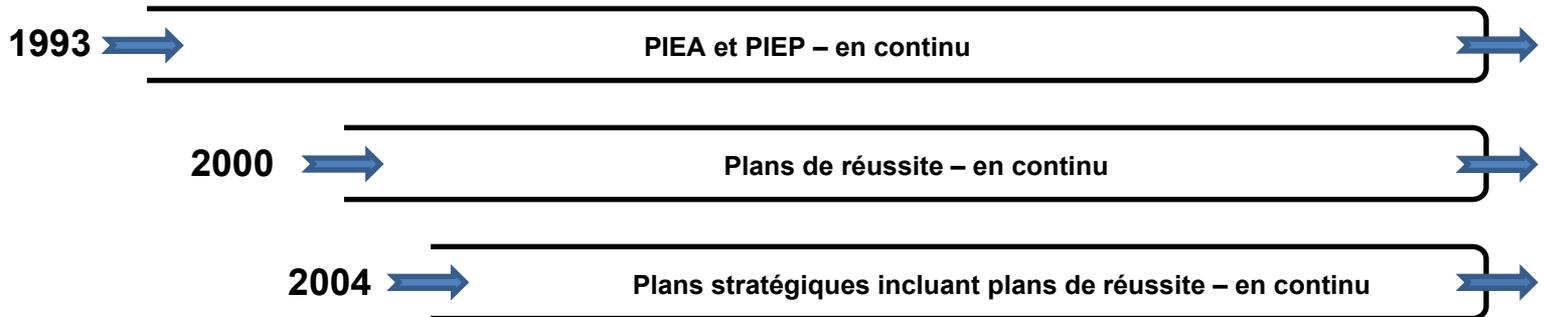
- 4 commissaires, dont 1 président;
- Une équipe de 20 personnes.

# La Commission dans la structure gouvernementale

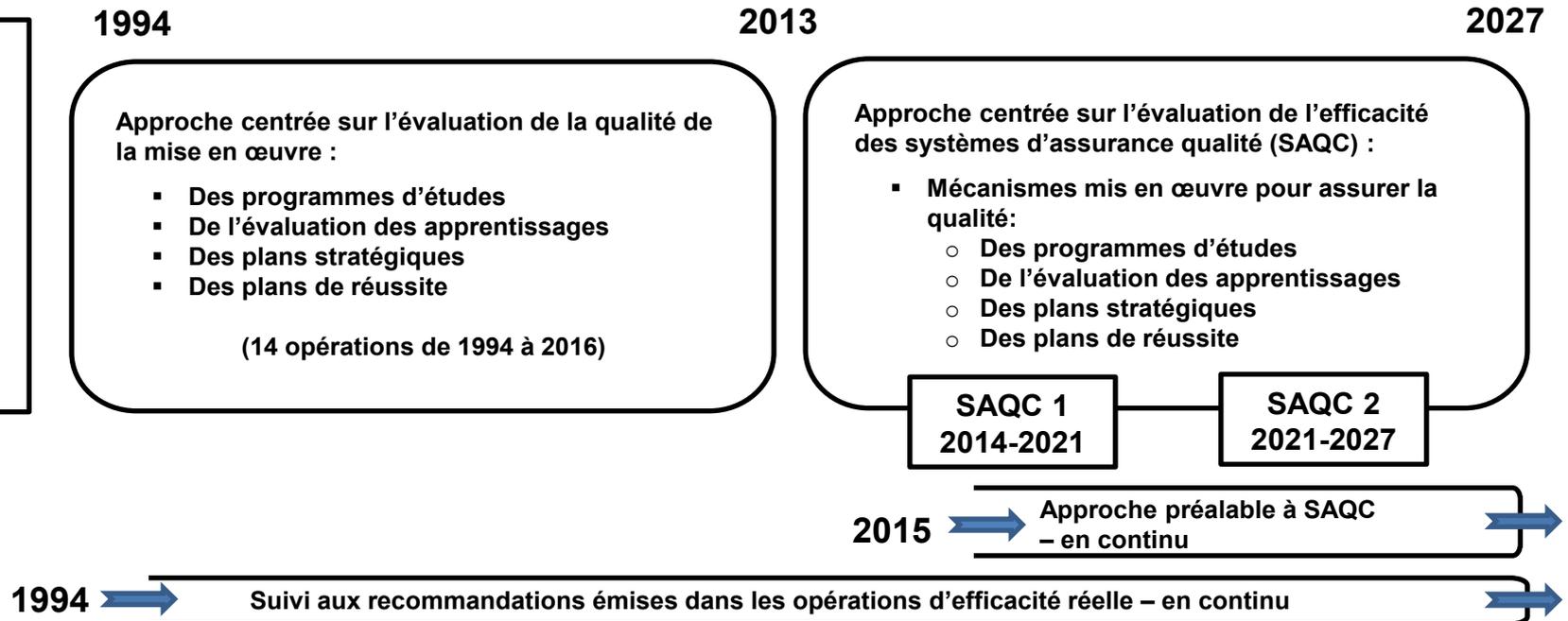


# Opérations d'évaluation menées par la Commission

Efficacité potentielle



Efficacité réelle



# Évaluation de l'efficacité potentielle des politiques et des plans

- **Des évaluations reposant sur des cadres de référence**
  - Obligations légales et réglementaires pour les politiques (PIEA et PIEP) et les plans (Plans stratégique et Plans de réussite);
  - Critères d'évaluation définis par la CEEC;
  - Consultation des partenaires du réseau collégial.
- **Des rapports d'évaluation**
  - Exprimant le jugement de la CEEC;
  - Comportant, le cas échéant, des avis (recommandations, suggestions, invitations) auxquels les collèges doivent donner suite;
  - Publiés sur le site Web de la CEEC et transmis à la ministre.
- **Concerne les 119 collèges**

# Évaluation de l'efficacité réelle :

## Approche préalable à SAQC

- À l'intention des nouveaux établissements d'enseignement collégial;
- Vise l'élaboration des mécanismes institutionnels d'assurance qualité, leur application et le développement de pratiques d'évaluation de la qualité;
- Met l'accent sur l'atteinte par le collège de ses objectifs (objectifs de formation, objectifs des politiques);
- Est réalisée en deux temps :
  1. Évaluation de programme et application de la PIEP;
  2. Application de la PIEA.
- Vise à faciliter l'évaluation de l'efficacité de leurs systèmes d'assurance qualité (SAQC).

# Évaluation de l'efficacité réelle Système d'assurance qualité des collèges (SAQC)

Système d'assurance qualité soumis à l'audit

Un **audit** centré sur  
l'**efficacité des**  
**mécanismes** pour  
chacune des quatre  
composantes du  
**système**  
**d'assurance**  
**qualité**

Mécanismes assurant  
la qualité des programmes  
d'études

Mécanismes assurant  
la qualité de l'évaluation  
des apprentissages

Mécanismes assurant  
la qualité de la planification  
stratégique

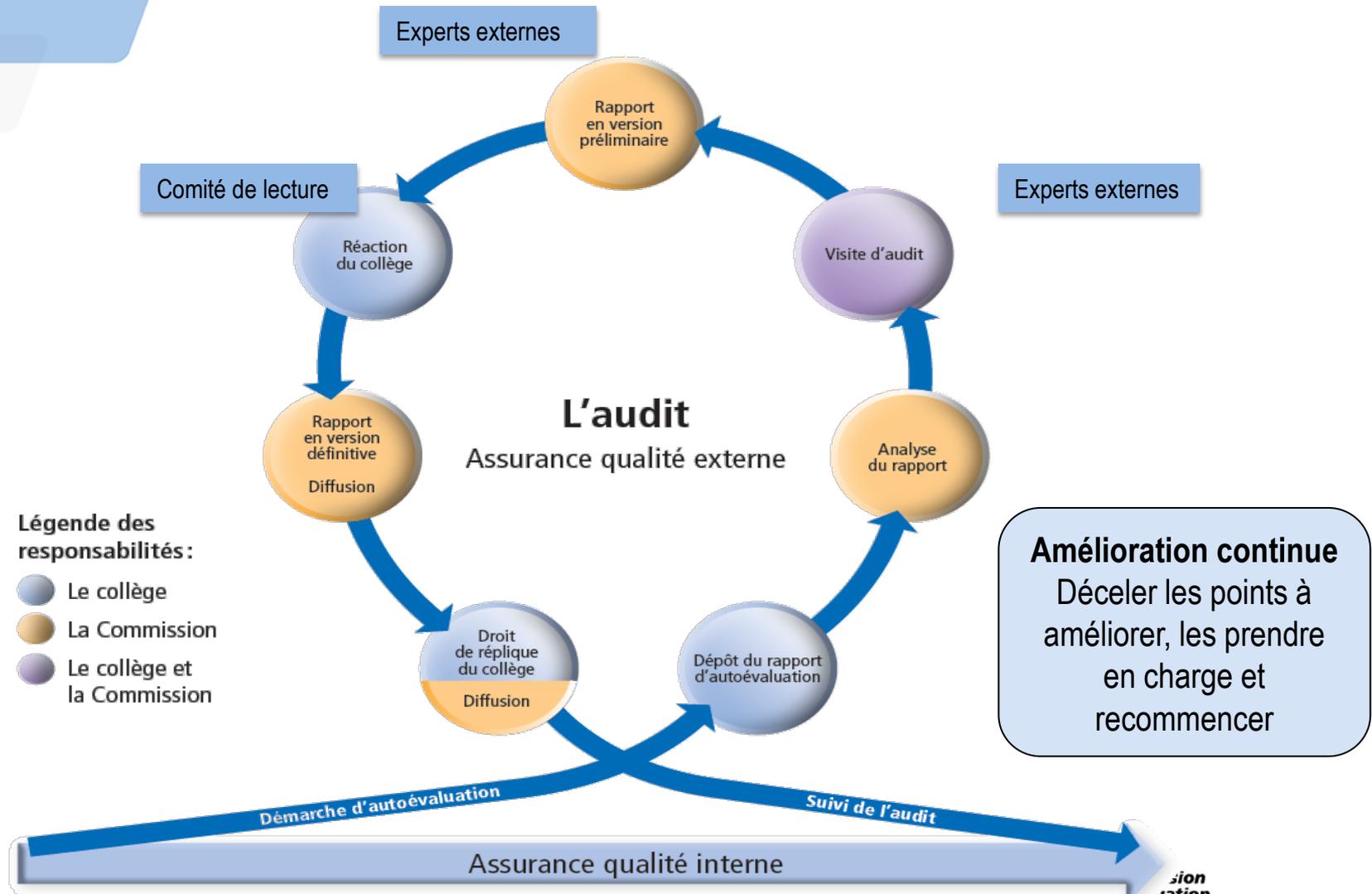
Mécanismes assurant  
la qualité de la planification  
liée à la réussite

Système d'information

Système d'information

Système d'information

# Processus SAQC





# Avis et jugements SAQC

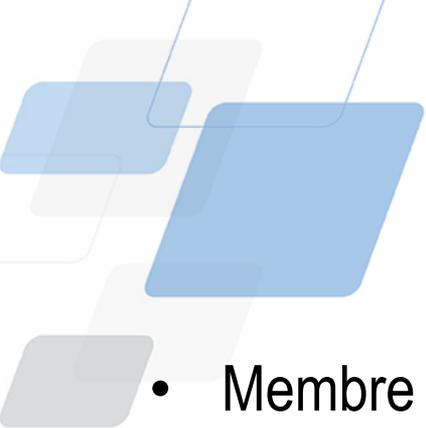
- La Commission formule des commentaires de même que des avis sur les aspects pouvant être bonifiés:

L'invitation

La suggestion

La recommandation

- Les recommandations entraînent une obligation de suivi de la part du Collège.
- Jugements de la Commission sur les quatre composantes et le plan d'action;
- Jugement global de la Commission sur l'efficacité du système d'assurance qualité;
- L'opération concerne 81 collèges du réseau



# Relations internationales

- Membre du réseau FrAQ-Sup depuis 2016 et coordination depuis 2023;
- Collaboration au projet CORETEV (2022-2023) : Soutien-conseil à l'implantation de centres d'appui à l'évaluation dans quatre universités marocaines;
- Présentation au Colloque G3 à Genève;
- Accueil de délégations;
- Recherche à redynamiser les partenariats, notamment avec les agences avec lesquelles la Commission a déjà convenu d'une entente bilatérale;
- Reconnaissance internationale de l'INQAAHE et participation au réseau (2021-2026).



# Merci de votre attention!

Suivez la Commission  
d'évaluation de l'enseignement  
collégial sur **LinkedIn**®

888, rue Saint-Jean, 4<sup>e</sup> étage  
Bureau 400  
Québec (Québec) G1R 5H6  
418 643-9938  
[www.ceec.gouv.qc.ca](http://www.ceec.gouv.qc.ca)

Dites-nous ce que vous avez pensé de cette présentation en  
cliquant sur le lien suivant : [Satisfaction séance information](#)

Commission  
d'évaluation  
de l'enseignement  
collégial

Québec 